

# « Il faut détruire ces parcelles de maïs et indemniser les exploitants »

**SOCIAL.** L'association Stop OGM, qui a interpellé la semaine passée sur l'introduction légale de semences de maïs issues de la mutagenèse, ne se satisfait pas des mesures prises par les autorités. Et demande l'accélération de la réforme réglementaire.

## ENTRETIEN

avec  
Frédéric Guérin,  
président de Stop OGM

### Les Nouvelles calédoniennes : Comment avez-vous appris l'introduction de maïs issus de la mutagenèse sur le territoire ?

Par un rapport de la commission outre-mer du Sénat français dans lequel étaient cités différents représentants d'institutions calédoniennes. Et c'est ce qui nous interpelle le plus : sans ce rapport, les Calédoniens n'auraient rien su. Pour nous, c'est révélateur d'un manque de transparence des services agricoles du pays.

### Quels risques représentent ces semences selon vous ?

Comme pour tous les OGM, leur utilisation peut avoir un impact environnemental désastreux, surtout dans un pays à fort endémisme. Le risque, c'est la contamination génétique : les 300 hectares de maïs qui ont été plantés vont disséminer du pollen contenant des gènes résistants aux herbicides. Et ce pollen va contaminer d'autres plantes. C'est comme ça qu'aux États-Unis, on se retrouve avec des mauvaises herbes ultrarésistantes qui obligent à utiliser toujours plus



PHOTO JACQUOTTE SEMPEREZ

Frédéric Guérin est président de Stop OGM Pacifique. Créée en 2012, l'association se bat pour une réglementation efficace contre les OGM.

de produits. Les agriculteurs, entraînés malgré eux dans une course aux pesticides, sont les premières victimes. Ces OGM étant brevetés, il se peut aussi qu'une multinationale leur réclame, à terme, des subsides pour utilisation de leur biotechnologie.

### Cette introduction vous a-t-elle surpris ?

Déçu, mais pas vraiment surpris. La Nouvelle-Calédonie fait venir la quasi-totalité de ses semences de l'extérieur, et notamment d'Australie où les fournisseurs encouragent l'utilisation des OGM. On a du mal à croire que personne, ici, ne se soit rendu compte que celles qui avaient été envoyées étaient issues de la mutagenèse. Mais même si ça s'est fait « à l'insu de leur plein gré », ça montre qu'il faut développer l'autonomie semencière du

pays, protéger son patrimoine naturel. Quand on parle d'autosuffisance alimentaire, ça devrait s'imposer comme une priorité. Pas seulement sur le maïs, bien entendu.

### Que dire des 300 hectares plantés malgré la réaction de la Province Sud et destinés exclusivement à l'alimentation animale ?

Il faut prendre des mesures fermes contre la contamination. On demande la destruction des parcelles plantées de maïs OGM, et l'indemnisation totale des agriculteurs. Y compris dans le Nord, où, apparemment ces semences ont aussi été utilisées. Mais la province n'a pas communiqué. Les 300 hectares plantés ont une valeur commerciale d'environ 100 millions de francs, mais le coût potentiel des dégâts peut être

beaucoup plus élevé. Peu importe la responsabilité, il faut considérer ça comme une calamité. Pourquoi ne pas faire entrer en jeu l'Apican ?

### L'exécutif compte interdire l'importation de semences mutagènes. Êtes-vous satisfait ?

Tant mieux s'il y a une réaction, mais pourquoi renvoyer cette modification de la réglementation à la fin de l'année ? Et puis, il y a la délibération sur l'étiquetage obligatoire des OGM : le gouvernement parle de « relancer des consultations ». Elles ont été faites en 2014, un texte était sur la table et n'a jamais été mis au vote. Pourquoi tout recommencer ? Hors des périodes de polémique comme celle-ci, il est très difficile d'avoir des interlocuteurs pour parler de la problématique OGM. On espère que ces annonces ne sont pas là seulement pour faire retomber l'affaire.

### Pensez-vous que les Calédoniens soient vraiment sensibles à ce débat sur les OGM ?

On en est sûr. S'ils le pouvaient, ils voteraient massivement pour que le pays soit entièrement protégé. Et ils ont un droit de regard : l'agriculture représente 13 milliards de francs de dépenses publiques, dont 6 milliards d'aides directes, et ces semences, qui font partie des plus chères sur le marché, n'auraient pas pu être importées sans subventions publiques. Malgré ça, il y a un vrai défaut de transparence : il faut un rapport du Sénat pour apprendre que le Créa\* a fait des expérimentations avec du maïs mutagène dans le pays. Ont-ils mis en place des zones tampon, des barrières végétales, des semis décalés pour éviter la contamination ? Rien ne nous le dit. Ça a de quoi inquiéter.

Propos recueillis  
par Charlie René  
charlie.rene@inc.nc

\*Centre de Recherches et d'Expérimentations Agronomiques, qui fait partie du pôle terrestre de l'Adecal

## Repères

### Les faits

Le 25 juillet, Stop OGM publie un communiqué dénonçant l'introduction dans le pays de semences de maïs issues de la mutagenèse. L'information, tirée d'un rapport du Sénat, est confirmée localement : utilisé à titre expérimental par l'Adecal en 2015, ce maïs tolérant aux herbicides aurait été livré à des exploitants calédoniens en avril 2016. « Par erreur », insistent les autorités, qui précisent que le pesticide conçu pour être associé à ce maïs mutant est interdit à l'import dans le pays. Informée en mai, la province a proposé une substitution des semences, mais 300 hectares auraient tout de même été plantés. Ils sont exclusivement destinés à l'alimentation animale.

### OGM ou pas ?

La seule réglementation du pays en matière d'OGM est un arrêté de 2014 interdisant l'importation d'organismes modifiés « par une technique de génie génétique », limitée selon l'interprétation locale à la transgénèse. Les semences en question sont, elles, issues de la mutagenèse, une technique qui ne nécessite pas l'insertion de matériel génétique, mais qui consiste à induire des mutations. Elles ont donc été importées légalement mais sont qualifiées « d'OGM caché » par l'exécutif, qui compte modifier l'arrêté de 2014 pour inclure la mutagenèse. Pour Stop OGM, pas de doute, ces semences répondent à la définition scientifique des OGM et comportent « des risques identiques ».

« Il faut développer l'autonomie semencière du pays. Quand on parle d'autosuffisance alimentaire, ça devrait s'imposer comme une priorité. »

## De New York à Honiara, le FLNKS multiplie les échanges

**POLITIQUE.** Le FLNKS s'est félicité des avancées au Comité spécial de décolonisation de l'ONU ou encore au Sommet spécial du Fer de Lance.

Le FLNKS a toujours maintenu une relation avec des représentants officiels placés hors de la Nouvelle-Calédonie. Par exemple, lors du 36<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance du Vanuatu le mois dernier. Des discussions plus approfondies ont été menées, lors du séjour, sur des offres des pays du Groupe Fer de Lance Mélanésien (GFLM) relatives à « une assistance technique pour les travaux sur les compétences régaliennes », souligne Mickaël Forrest, membre de la cellule des relations extérieures du FLNKS, qui a en outre lu

avec attention les décisions du Comité spécial de décolonisation des Nations unies adoptées lors de sa session annuelle en juin à New York.

### ANGLAIS INTENSIF

« Nous avons de nouveau apprécié le positionnement du C24 (le Comité spécial de la décolonisation auprès des Nations unies, N.D.L.R.), à travers notamment le discours de son président, le président du Venezuela, qui a précisé que la Nouvelle-Calédonie est un cas au centre de son attention, puisque c'est le seul territoire inscrit qui a un cadre précis avec le référendum de 2018 », ajoute Mickaël Forrest. La résolution du C24 votée évoque, entre autres, la garantie du « droit inaliénable des Néo-Calédoniens à profiter de leurs ressources naturelles » ou encore la sincérité et la

transparence des listes électorales. « Les Nations Unies l'ont rappelé, les Kanak, c'est-à-dire le peuple colonisé, doivent voter au référendum de 2018 », insiste le militant du Front. FLNKS qui était représenté il y a peu au Sommet spécial du GFLM à Honiara, aux îles Salomon. Parmi les dossiers ouverts, a été souligné le problème de reconnaissance des diplômes. En revanche, l'offre de dix bourses par le gouvernement vanuatais a été applaudie. Concrètement, dix jeunes Kanak, en cours de sélection, pourront bénéficier de cours intensifs d'anglais durant six mois. Avant de s'inscrire soit dans une filière classique, genre licence ou master à Port-Vila au Vanuatu ou à Suva aux Fidji, soit dans une formation continue à vocation par exemple touristique.



PHOTO YANN MAINGUET

« Les résultats nous encouragent à poursuivre le travail auprès de l'ONU », note Mickaël Forrest, du FLNKS.